

AG/001/17

18/11/2017

Madame, Monsieur,

Vous êtes convié(e) à une session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ISOC Burundi qui aura lieu le Mardi 19 décembre 2017, à partir de 15h30'. L'ordre du jour portera sur les points suivants :

- 1° Rapport du Comité Exécutif de l'association
- 2° Amendement des statuts de l'association
- 3° Elections du Comité Exécutif
- 4° Elections du Conseil de Surveillance

La session se tiendra à Bujumbura, Chaussée P. L. Rwagasore, dans les enceintes du Centre National de l'Informatique (CNI), et sur Internet. Les informations utiles pour la participation sur Internet vous seront communiquées prochainement sur le site [www.isoc.bi](http://www.isoc.bi).

La présence et la ponctualité de chacun de vous sont recommandées.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Président de l'Association



Victor Ciza